

Le SGPA-UNSA ne signe pas l'accord sur les CP et les jours de repos !

Le SGPA-UNSA n'a pas signé l'accord relatif aux mesures d'urgence en matière de congé payés et de jours de repos !

Vous trouverez [ICI](#) le tract en date du 6 Mai 2020 publié par le SGPA-UNSA